

## ZOOM

## Prime de Noël

Le conseil général des Hauts-de-Seine alloue une prime de Noël, complémentaire de celle de l'État, aux allocataires du RMI et de l'allocation parents isolés. En 2005, 27 134 personnes ont bénéficié de cette mesure de solidarité, dont le montant a été revalorisé : 127 euros pour les couples sans enfant et les célibataires, 162 euros pour les familles ayant un ou deux enfants, 244 euros pour les familles de trois enfants ou plus.

## Nouveau départ

Grâce à l'aide au retour à l'emploi, la politique du conseil général envers les allocataires minima sociaux s'est enrichie le 1<sup>er</sup> novembre d'un nouveau dispositif : la prime pour nouveau départ. D'un montant de 1 200 euros, elle vise à encourager ceux qui font l'effort de reprendre une activité professionnelle. Tous les allocataires ont été convoqués.

# Élice : quand insertion rime avec création...

Unique en France : Élice, pour « école pour l'insertion et la création d'entreprise », vient de s'ouvrir à Neuilly. Ses étudiants ? De futurs chefs d'entreprise, jusqu'ici érémites...

Ils ont connu l'échec, le chômage, les difficultés d'hébergement... Les élèves d'Élice ont tous une histoire douloureuse, mais surtout, ils ont un rêve commun : sortir de la « galère » du RMI en créant leur propre activité, dépôt-vente ou librairie-café, société de transport ou studio d'enregistrement. Un rêve que l'association Hauts-de-Seine Initiative, a voulu rendre accessible. « Nous avons constaté que de nombreux porteurs de projet étaient allocataires des minima sociaux », souligne Lionnel Rainfray, PDG d'Arthur et président de Hauts-de-Seine Initiative. « Ce public ne manque ni de combativité, ni de créativité, mais il a besoin d'être davantage soutenu dans le montage et la réalisation de ses projets. »

Pour y entrer, pas besoin de diplôme, même si 30 % des élèves ont un niveau supérieur au bac : ce qui compte, c'est la motivation. Le



Vingt-cinq futurs chefs d'entreprise suivent la formation.

curriculum, gratuit, dure au maximum douze mois, pendant lesquels le stagiaire continue à percevoir le RMI.

« Un premier module est destiné à aider la personne à se remettre progressivement dans une optique de travail », explique Lionnel Rainfray. « Dans un deuxième temps, nous envoyons le stagiaire dans un centre de formation, s'il a besoin de renforcer ses connaissances techniques. Enfin, Élice le prépare à devenir un chef d'entreprise, à travers une formation très concrète qui va lui permettre de monter son projet de A à Z. »

Une fois l'entreprise créée avec l'aide d'un prêt à taux zéro, Élice continue à suivre le jeune chef d'entreprise, placé en « couveuse d'activité » pendant une durée de six mois.

Financée par le conseil général à hauteur de 123 000 euros, Élice réunit autour d'elle de nombreux partenaires : conseil régional, chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers, ANPE, Medef 92... Élice compte aujourd'hui 25 stagiaires, et espère en accueillir le double d'ici février. À terme, elle ambitionne de former 500 futurs chefs d'entreprise par an.

## RÉACTIONS



**Nadine Garcia**  
Conseillère générale PC de Nanterre

« Le nombre d'allocataires du RMI ne cesse de croître du fait des suppressions d'emplois, de la réforme du chômage qui réduit les durées d'indemnisation. Alors qu'il faudrait plus de moyens pour réussir une véritable insertion, N. Sarkozy préfère confier ce marché à Manpower. »



**Pascal BUCHET** Conseiller général PS  
Maire de Fontenay-aux-Roses

« RMI : les élus PS disent non à la privatisation du service public. Les socialistes défendent le service public départemental et demandent plus de postes de travailleurs sociaux qui manquent cruellement. La droite préfère donner dix fois plus à une société privée Manpower pour l'insertion des personnes au RMI. »



**Odile FOURCADE** Vice-présidente UDF du conseil général  
chargée de l'environnement et de la qualité de vie

« 22 000 allocataires du RMI dans les Hauts-de-Seine méritent une insertion plus ciblée. Le retour vers l'emploi doit être mené par des professionnels en plus des seuls travailleurs sociaux qui font un très bon travail de suivi et d'accompagnement. C'est ainsi que le Conseil Général incite à la création d'Espaces Insertion locaux avec de nouveaux moyens pour tous les partenaires. »



**Philippe JUVIN** Vice-président UMP du conseil général  
Maire de La Garenne-Colombes

« Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, notre département sera celui où le but de l'action politique ne sera pas d'arranger l'exclusion, mais bien de mettre tout en œuvre pour permettre aux exclus de quitter la précarité. Cela passe par une refonte totale de la philosophie de la prise en charge des bénéficiaires du RMI : à l'accompagnement social doit désormais s'ajouter un accompagnement vers le monde professionnel par tous les moyens. »